

AVIS PUBLIC

Est donné par la greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 11 avril 2023, 19 heures le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante:

63, 4^e Avenue Ouest
Lot 4 729 433
Cadastre du Québec
Propriétaire : Monsieur André Avoine

L'objet de la demande est le suivant:

- Permettre l'agrandissement de la maison par l'avant pour faire une entrée fermée et une galerie couverte adjacente d'une profondeur d'environ 2,52 m (8'3") portant la marge de recul avant à environ 5,88 m côté Sud-Est et à environ 5,41 m côté Nord-Ouest au lieu de 6 mètres de marge de recul minimal avant tel que décrit au règlement de zonage 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Le projet aura une largeur totale d'environ 3,75 m excluant l'escalier menant au sol.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 11 avril 2023 à 19 heures, à la salle du conseil municipal, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 15 mars 2023



Joëlle Rancourt

Greffière-trésorière adjointe